

COMMUNIQUE DE PRESSE - le 24 novembre 2009

# LINAGORA CO-ORGANISE EOLE 2009

LINAGORA s'associe de nouveau à EOLE (European OpenSource & Free Software Law Event), l'évènement européen majeur concernant les enjeux juridiques de l'Open Source

Paris, le 24 novembre 2009 - Pour diffusion immédiate.

## EOLE 2009 (European OpenSource & Free Software Law Event)

Comme l'an dernier, les juristes les plus influents et les plus impliqués dans l'Open Source se retrouvent pour une journée de conférence juridique dédiée à l'étude des licences libres.

[EOLE](#) (European OpenSource & Free Software Law Event) se tiendra à Bruxelles le 9 décembre prochain dans les prestigieux locaux du Parlement Européen. Les thématiques abordées lors de cette journée seront « FLOSS Terminology » et « Mutual developpment in the cloud ... and other experiences ».

La première édition de EOLE en 2008 fut supportée par l'évènement *Paris Capitale du Libre* et a rencontré un véritable succès : une vingtaine d'intervenants de toute origine (France, Italie, Belgique, États-Unis, Suisse, Irlande, etc.) et spécialité (avocats, juriste d'entreprises, responsable communautaire, etc.) se sont succédés au bénéfice du public, lui même constitué de participants de tout secteur (industries, administrations, universités et des communautés du Logiciel Libre).

« Fort de ce succès, EOLE 2009 se veut un évènement qui a pour ambition de favoriser la mutualisation et la diffusion de connaissances juridiques relatives aux licences *Open Source*, ainsi que le développement et la promotion de bonnes pratiques. Son orientation scientifique conduit à apporter une attention particulière à la délivrance d'informations neutres de qualités. », explique Benjamin Jean, co-organisateur de l'évènement et juriste PI et expert Open Source pour LINAGORA.

**Être à la pointe des réflexions juridiques dans l'Open Source, une nécessité pour LINAGORA.**

Devant le succès de la conférence l'an passé, LINAGORA participe à nouveau à l'organisation de EOLE cette année et montre l'importance qu'elle accorde aux aspects

juridiques de l'Open Source. L'adoption de l'Open Source se généralise très largement aujourd'hui et les questions liées à l'utilisation de logiciels Libres et des licences associées dépasse désormais le cadre des bureaux feutrés des grands cabinets juridiques.

Il est essentiel pour LINAGORA, cette année encore, de s'associer à un événement dont l'objectif est de parvenir à faciliter l'utilisation des logiciels Libres par la recherche de critères et d'une terminologie communs. Bien que la portée de EOLE 2009 soit essentiellement scientifique, en tant qu'acteur majeur de l'Open source en Europe, LINAGORA est concernée au premier plan par ces réflexions en amont.

Comme l'explique Alexandre Zapolsky, PD-G de LINAGORA : « LINAGORA est le fournisseur des grands comptes du secteur privé et des grandes organisations publiques, pour ces grands utilisateurs les risques et les enjeux juridiques liés à l'usage de l'Open Source sont importants. Il est donc normal que nous nous impliquions dans les réflexions qui permettent de mieux comprendre ces enjeux et nous donner ainsi les moyens d'y apporter des solutions. »

En plus d'une [formation spécifique](#) dédiée à ce sujet, LINAGORA accompagne ses grands clients lors de [prestations de conseil](#) et les aide à tirer le meilleur parti des solutions Open Source. LINAGORA se situe donc parmi les organisations les plus avancées sur le plan mondial en ce qui concerne l'étude des licences libres.

« Je suis fier de pouvoir contribuer à ces réflexions sur les licences libres au sein de LINAGORA car de trop nombreuses sociétés françaises et européennes minimisent ou oublient leur importance. Par son implication sur ce sujet, LINAGORA se positionne au niveau des plus grands éditeurs ou fournisseurs de solutions Open Source », confirme Benjamin Jean.

#### **A propos d'EOLE 2009 (European OpenSource & Free Software Law Event)**

Benjamin Jean (juriste PI et expert Open Source pour [LINAGORA](#) et la FniLL, co-fondateur du blog [Veni, Vidi, Libri](#), et chargé de mission à Sciences Po) organise avec son collègue avocat belge Philippe Laurent (chercheur au CRID et membre du cabinet Marx Van Ranst Vermeersch & Partners), une journée de conférence juridique dédiée à l'étude des licences libres : [EOLE](#).

Un Comité Scientifique, composé d'une dizaine d'éminents spécialistes du domaine, prendra en charge la direction scientifique de l'événement en statuant sur les intervenants et sujets retenus.

L'évènement se tiendra à Bruxelles le 9 décembre 2009, dans les prestigieux locaux du Parlement Européen et fera intervenir de nombreux spécialistes des questions juridiques. EOLE est co-organisé par LINAGORA, CRID et le groupe [Verts/Alliance libre européenne](#) qui soutiennent activement l'évènement aux côtés de nombreux autres sponsors industriels, universitaires et communautaires.

Plus d'informations : <http://www.eolevent.eu/>

### **A propos de LINAGORA**

LINAGORA édite ses propres logiciels Open Source et propose une gamme de services professionnels pour réussir les grands projets du Libre. L'activité d'édition Open Source s'articule autour de 4 offres innovantes :

- OBM : Outils de messagerie et de travail collaboratif ;
- LinPKI : Solutions de sécurité ;
- LinID : Applications de gestion et de fédération des identités ;
- LinSM : Solutions de Service Management. L'offre logicielle de LINAGORA s'accompagne de l'OSSA , l'Open Source Software Assurance, qui propose un catalogue complet de plus de 200 logiciels libres, prêts à l'emploi, sur une plate-forme unique : le 08000LINUX.com . Ces logiciels bénéficient d'un support et d'une maintenance garantie contractuellement. L'OSSA c'est l'Open Source sans risque.

Ces offres logicielles sont complétées par une gamme de services professionnels et de formations visant à accompagner les grands utilisateurs de logiciels libres dans le projet de transformation de leur SI.

Plus d'informations : [www.linagora.com](http://www.linagora.com)